



Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE
Siège social : Mairie 23130 SAINT-DIZIER LA TOUR
Adresse envoi courrier : Monsieur Éric SKRABAN
Président de l'APVOC 23 Etang des Moines
23130 ISSOUDUN-LETRIEUX
Contact : apvoc23@live.fr
Site internet : www.apvoc23.org
Tél : 0641465581

Étang des Moines,
Le 05 novembre 2016.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants des diverses associations
communales,
Madame la Présidente de la caisse locale GROUPAMA de « LA VALLÉE DE
LA CREUSE », chère Odile,
Mesdames et Messieurs les représentants de GROUPAMA
Mesdames et Messieurs,
Chers amis de l'APVOC 23.

Je me retrouve à parler devant vous aujourd'hui et pourtant, il y a encore quelques années, je ne pensais pas qu'un jour, je serais amené à le faire. Mais nous savons tous ce qu'est la vie, elle nous réserve souvent des imprévus. Et pour mon épouse et moi, cet imprévu nous est tombé dessus le 14 août 2006 lorsque nous avons appris que notre fils qui allait naître en novembre devrait être opéré du cœur dans la première quinzaine de sa vie suite à une transposition des gros vaisseaux. Je ne vais pas vous faire un cours d'anatomie mais pour vous éclairer sur ce dont souffrait notre petit Corentin, sachez qu'il avait l'aorte branchée à la place de l'artère pulmonaire et vice versa. Nous avons passé une période, avant et après l'opération qui a été très dure moralement et je ne souhaite à personne de vivre la même. Aujourd'hui, Corentin va bientôt avoir 10 ans et il vit normalement comme un enfant de son âge est censé le faire, avec une seule visite de contrôle annuelle. Merci au progrès de la médecine qui en une trentaine d'année a considérablement augmenté les chances de survie après cette opération (3 % au début des années 90 et 98 % aujourd'hui).

En mars 2008, j'ai trouvé par hasard à la Clinique de la Croix Blanche de MOUTIER-ROZEILLE un prospectus d'information sur

l'existence de l'APVOC 23 (Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse). C'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin et je me souviens encore la première fois où nous avons fait la connaissance d'une partie des membres de cette association lors d'un repas. Nous arrivions avec Corentin dans sa poussette, et chacun nous demandait si c'était mon épouse ou moi-même qui avions été opérés. Lorsque nous répondions qu'il s'agissait de notre fils qui était dans la poussette, personne n'en revenait. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai pris le temps d'expliquer à chacun de quoi Corentin avait été opéré.

Par la suite, j'ai été sollicité par le Président Michel FERNANDEZ afin de rejoindre le bureau, la moyenne d'âge des adhérents ne laissant que peu d'espoir de trouver des volontaires prêts à s'investir dans des responsabilités associatives. J'ai donc rejoint ce bureau en tant que trésorier adjoint, puis trésorier. Fin 2013, Michel m'a fait part de sa volonté de ne pas poursuivre dans ses fonctions après 9 ans de bons et loyaux services et m'a dit qu'il ne voyait que moi qui étais susceptible de lui succéder. C'est lors de notre réunion annuelle pour le partage de la galette des rois, en janvier 2014, que je lui ai annoncé que j'étais d'accord pour prendre la place de Président. J'ai donc été élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 05 avril 2014. Lors de mon discours de prise de fonction, je m'étais engagé à ne pas tout bousculer d'un seul coup, souhaitant continuer à réunir les adhérents quelques fois dans l'année autour d'une bonne table et aussi continuer à organiser un voyage d'une journée. Mais je m'étais aussi engagé à mettre sur pied une action qui me tenait à cœur depuis mon entrée au bureau de l'association, à savoir celle d'offrir un défibrillateur cardiaque à une commune ou association creusoise. En effectuant cette démarche, je voulais casser l'image « casse-croûte » que certains détracteurs voulaient bien donner à l'APVOC 23. Lors de la deuxième réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue en septembre 2014, j'avais donc inscrit à l'ordre du jour cette volonté. C'est avec un très grand plaisir que j'ai reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents. J'ai donc mis en place les modalités de demande en faisant passer un article dans la presse écrite ainsi qu'un message radio diffusé sur les ondes de France Bleu Creuse. J'ai été destinataire de 6 demandes : les mairies de Saint Pierre de Fursac, Saint Alpinien, Saint Martial le Mont, Jouillat, Peyrat la Nonière et la Banque Alimentaire de la Creuse. A ce jour, l'APVOC 23 a remis ces 6 défibrillateurs cardiaques. Le premier à la Banque Alimentaire de la CREUSE, le 2^{ème} à la mairie de Peyrat la Nonière avec la participation du Crédit Agricole de Chénéraillles, le 3^{ème} à la mairie de Saint Alpinien le 4^{ème} à la mairie de Saint Pierre de Fursac, le 5^{ème} à la mairie de Saint Martial le Mont, le 6^{ème} à la mairie de Jouillat.

Pour les financer, l'APVOC 23 s'en est donné les moyens : perception de dons, organisation d'un loto, partenariat avec Carrefour et Carrefour Market de GUERET dans le cadre des boucles du Cœur, visite de la

maison illuminée de l'Étang des Moines où une urne est mise chaque année à la disposition des visiteurs. Pour compléter le financement de ces 6 défibrillateurs cardiaques, une partie de la somme nécessaire a été prise sur les fonds propre de notre association, sans pour cela mettre en péril la santé cardiaque de notre trésorière !

Depuis, 2 autres l'ont été : le 7^{ème} à la mairie de Saint Georges la Pouge grâce à un financement participatif sur internet instigué par mes soins et le 8^{ème} à la mairie d'ARS grâce au partenariat moral conclu entre l'APVOC 23 et l'UDPS 23 (Unité de Développement des Premiers Secours de la CREUSE), dont Sébastien LABROT, un de ses membres ici présent, vous fera dans quelques instants une démonstration/formation d'utilisation de ce matériel.

En ce qui concerne le vôtre, l'idée est venue de la conversation que j'ai eue avec Odile GLOMOT lors de ma présence à la mairie de Jouillat pour la remise du 6^{ème} défibrillateur cardiaque. Odile m'a dit qu'elle trouvait ce que je faisais au nom de l'APVOC 23 était bien et elle m'a demandé si GROUPAMA pourrait nous aider à en financer un, à la condition bien sûr, qu'il soit offert sur une commune dépendant de sa caisse locale.

Refuser de l'argent aurait été une idiotie de ma part, d'autant plus qu'il serait une nouvelle fois bien utilisé. Alors, vous comprendrez qu'il ne m'ait fallu à peine qu'une demi seconde pour lui dire oui.

Je lui avais seulement précisé qu'il faudrait attendre début novembre car j'attendais une rentrée de fonds grâce à notre loto du 16 octobre. Tout était sur les rails pour qu'une autre belle action soit réalisée.

Notre loto a donc eu lieu et grâce aux 160 personnes qui y ont participé et que je remercie encore une fois, je peux être présent aujourd'hui pour vous remettre ce défibrillateur cardiaque.

Dans quelques instants, cette remise sera devenue une réalité. Je remercie Odile GLOMOT et les responsables de GROUPAMA de leur présence aujourd'hui à mes côtés et du soutien financier qu'ils apportent à notre association. Je remercie aussi très sincèrement mon fournisseur Monsieur VALÉRY de PARAMÉDIC 23 de Guéret qui, très sensible à l'action menée par l'APVOC 23, a souhaité lui aussi à sa manière à y participer en me maintenant ses prix 2016 jusqu'à la fin de l'année, malgré une augmentation effective depuis le 1^{er} septembre dernier.

Je ne peux cacher une nouvelle fois ma fierté d'être parmi vous aujourd'hui pour vous remettre ce défibrillateur. Je remercie encore mon conseil d'administration qui me suit dans ce projet depuis le début. Vous comme moi, nous espérons qu'il ne servira jamais, mais si tel devait être le cas, sachez que l'APVOC 23 sera très heureuse d'avoir pu contribuer à sauver une vie.

Corentin, toi qui es devenu tout naturellement la mascotte de notre association, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Monsieur le Maire.

Je vous remercie de votre attention.

Éric SKRABAN,
Président de l'APVOC 23